

ÉDITO



Michel Havard

Cette année 2015 s'annonce particulière pour le mouvement HQE. Elle sera en effet celle du lancement par l'Association HQE, à la fin du premier semestre, du nouveau cadre de référence du bâtiment durable. Cette nouvelle vision structurante viendra se substituer progressivement aux 14 cibles de la démarche HQE pour tous les types de bâtiments, qu'ils soient en neuf, en rénovation ou en exploitation.

La performance et la qualité de vie qui caractérisent ce nouveau cadre de référence sont, non seulement une promesse pour les usagers, mais constituent aussi un challenge pour notre secteur et l'ensemble de ses acteurs. Ce cadre apporte une vision structurante ainsi qu'une feuille de route qui nous projettent dans l'avenir et qui nous permettront d'anticiper les évolutions pour ne pas les subir.

À l'instar de la démarche HQE qui a largement contribué à faire évoluer les pratiques des acteurs, ce cadre de référence doit aider le secteur du bâtiment et de l'immobilier à conduire sa nécessaire transition énergétique, environnementale et sociétale.

Je suis convaincu qu'il apporte une réelle valeur ajoutée, qu'il vous aidera à promouvoir vos bonnes pratiques,

SOMMAIRE

- 2 ■ Actus HQE
- 3 ■ Acteurs : L'exploitation des bâtiments, un enjeu majeur pour le développement durable
- 4 ■ Ouvrages : HQE™ infrastructures, une démarche certifiée par Certivéa
- 5 ■ Prospective : Loi de transition énergétique / Du bâtiment vert au bâtiment durable
- 6 ■ Territoire : Le Maroc
- 8 ■ Nos partenaires témoignent / Contacts

qu'il apportera une plus-value concrète à vos propres activités et qu'il sera un facteur d'innovation et de création d'opportunités pour l'ensemble du secteur.

Je suis confiant sur notre capacité à faire partager une fois de plus cette grande ambition que porte le mouvement HQE d'offrir à tous un cadre de vie durable et à faire en sorte qu'elle rencontre un écho à l'échelle des territoires, de notre pays comme à l'international. C'est le grand enjeu de cette année 2015.

*Michel Havard,
président de l'Association HQE*



ACTUS

UN MÉMENTO POUR APPRÉHENDER LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ À CHAQUE ÉTAPE D'UN BÂTIMENT

Fruit du groupe de travail "bâtiment et biodiversité" co-animé par l'Association HQE et ORÉE, ce Mémento a une visée pédagogique et de vulgarisation à destination des acteurs de la construction et de l'immobilier. Ce document de 6 pages est construit autour de 8 questions clés assorties chacune d'un témoignage. Il

ambitionne d'ouvrir l'horizon des possibles pour dépasser la seule action de mise en place de ruches, d'enrichir le vocabulaire des acteurs de quelques notions comme la biodiversité *in situ* et *ex-situ* et enfin de convaincre qu'il est possible d'agir au bénéfice des utilisateurs et de la planète.

L'INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE INFORME SUR LA CERTIFICATION HQE™

Sur le continent africain, dont l'urbanisation doit s'accélérer d'ici 2030, les manifestations d'intérêt vis-à-vis des certifications HQE™ augmentent de plus en plus. L'Institut de la francophonie pour le développement durable a donc décidé de publier à l'attention de son réseau une fiche technique qui présente en détail la certification HQE™ délivrée hors France par Cerway.

RABONI, DEVIENT MÈCÈNE DE L'ASSOCIATION HQE

Le mécénat va permettre à l'Association HQE de réaliser une étude exploratoire intitulée "Performance environnementale des bâtiments : quel impact de la distribution ?". Elle mettra l'accent sur l'approvisionnement des matériaux de construction et sur la gestion des déchets de chantier qui sont deux sujets encore insuffisamment explorés dans des analyses de cycle de vie (ACV) de bâtiments. Résultats attendus pour fin 2015.



OBSERVATOIRE 2014 DES PERFORMANCES DES BÂTIMENTS CERTIFIÉS NF HQE™ BÂTIMENTS TERTIAIRES : QUELLES TENDANCES ?

Certivea, sur la base des 1348 opérations françaises certifiées en construction ou en rénovation NF HQE™ Bâtiments Tertiaires, a publié un état des lieux des performances de ces ouvrages. Quatre grandes tendances :

- des performances globales en progression ;
- l'énergie, principal axe d'amélioration des bâtiments, suivis par l'environnement, le confort et la santé ;
- les bâtiments privés et les bureaux neufs et en rénovation ont les plus hautes performances ;
- des performances plus élevées sur les bâtiments en Île-de-France.



INIES, TOUJOURS PLUS DE DONNÉES POUR L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS ET LEUR ÉCO-CONCEPTION

Les chiffres clés 2014 de la base INIES

- 1 544 FDES, couvrant plus de 27 000 références commerciales,
- Une forte dynamique de croissance, + 30 % par rapport à 2013 ;
- 27 % des FDES sont vérifiées par tierce partie indépendante ;
- Près de 68 000 visiteurs ont consulté gratuitement ces données.

En 2015, la base INIES va s'enrichir des données environnementales numérisées des équipements électriques, électroniques et de génie climatique destinés au bâtiment (1 500 PEP sont attendus) grâce à la connexion désormais établie avec la base de données du programme PEP ecompassport®.

100% NF HQE™ EN MAISON INDIVIDUELLE, C'EST POSSIBLE !



Le groupe SATOV en Pays-de-la-Loire, le groupe MAISONNEUVE dans le Nord Pas-de-Calais et la société COFIDIM, avec sa marque Pavillon Français en Île-de-France ont choisi de proposer à leur client 100% de leurs maisons certifiées NF HQE™. Leur motivation : se démarquer, valoriser les réalisations et répondre aux préoccupations actuelles et à venir. Au quotidien, Céquami accompagne tous les constructeurs de son réseau dans cette ambition d'intégration systématique des exigences HQE™ tant au niveau managérial, technique que commercial.

FORMATIONS AGRÉÉES HQE™, DÉCOUVREZ LES NOUVEAUTÉS 2015 EN CATALOGUE

- CSTB - Protocole HQE™ sur la qualité de l'air des bâtiments neufs ou rénovés
- CSTB - HQE™ à l'international : Référent Certification HQE™ Cerway construction et rénovation
- Horizon 2025 – HQE™ Conduite des Travaux
- Horizon 2025 – HQE™ Performance

Retrouvez les 60 formations agréées HQE™ sur notre site :



ACTEURS

L'EXPLOITATION DES BÂTIMENTS, UN ENJEU MAJEUR POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Considérer l'ensemble du cycle de vie du bâtiment est essentiel pour mener des actions efficaces et pérennes concernant l'optimisation environnementale des bâtiments. En effet, améliorer ou diminuer l'impact environnemental dans le bâtiment nécessite de s'interroger et d'agir, au-delà des phases construction ou rénovation, sur la phase exploitation, d'autant plus contributive à l'impact global sur l'environnement qu'elle est la plus longue.

L'exploitation des bâtiments est donc aujourd'hui devenue un enjeu important dans les stratégies de développement durable des entreprises, collectivités publiques ou bailleurs. Les démarches HQE™ certifiées en Exploitation constituent un outil pour mobiliser propriétaire, utilisateur et exploitant, dans le résidentiel et le non-résidentiel.



Patrick Baudet,
directeur général, Reims Habitat

Votre engagement dans la certification "Exploitation" proposée par Cerqual a-t-il nécessité la mise en œuvre de nouvelles procédures et pratiques ?

Chercher sans cesse à améliorer la qualité de service rendu aux locataires est, pour nous, une commande sociétale. Pour l'obtention de cette nouvelle certification "Exploitation", plutôt que de mettre en œuvre de nouvelles procédures, nous avons préféré analyser celles existantes dans le but de les adapter. Par exemple, nous allons réviser certains marchés d'exploitation pour les rendre cohérents avec les engagements que l'on prend au travers la certification "Exploitation". Nous voulons intéresser davantage les exploitants au respect de nos objectifs. Nous avons également l'intention d'instrumenter un échantillon d'immeubles pour assurer un suivi des consommations d'énergie et d'eau. Face aux dérives constatées entre les consommations estimées et celles mesurées dans des logements BBC, nous sensibilisons les occupants à l'impact de leurs usages et comportements sur les consommations.



Damien Audoire,
responsable d'équipe d'Exploitation
Tour cb21, Cofely Services GDF Suez

Quels sont pour vous les principaux bénéfices de la certification "Exploitation" et comment comptez-vous les valoriser ?

Décider d'adhérer à une nouvelle certification est avant tout une occasion de restructurer notre démarche qualité en interne et vis-à-vis de nos partenaires, et de se faire contrôler par une entité extérieure. Cela permet d'analyser nos points forts et nos points faibles, et d'étudier les pistes d'amélioration de la qualité de service rendu aux locataires.

Ce regard extérieur nous confronte à nos réalités et nous aide à tracer une ligne directrice pour faire évoluer globalement la notion de qualité. La valorisation de notre certification "Exploitation" va dans le même sens. Nous sommes tout à fait conscients que l'important est essentiellement la visibilité de la qualité du service sur le terrain et sa validation par un organisme indépendant. Il ne suffit pas de dire et de faire, il faut prouver. Cela vaut aussi vis-à-vis des collectivités locales car, outre la demande sociétale, la demande politique est forte.

"Les principales missions, confiées par Foncière des Régions à Cofely Services dans le cadre d'un contrat FM, sont la maintenance des installations techniques, le suivi des énergies, le nettoyage, la gestion des espaces verts, des déchets et du courrier et plus généralement la gestion et le pilotage de l'ensemble des prestations.

Sur volonté de Foncière des Régions, la Tour cb21 a été certifiée en 2012 sur la première version du référentiel HQE™ Exploitation et est passée, avec succès, sur la version 2 du référentiel en juin 2014.

En dehors de reconnaître la qualité intrinsèque de la Tour cb21, par l'atteinte du niveau Très Bon sur l'axe Bâtiment Durable, la qualité de l'exploitation a été reconnue par un niveau Excellent sur l'axe Gestion Durable.

Cette certification nous permet de mettre en valeur le travail réalisé par l'équipe d'exploitation auprès des occupants du bâtiment et auprès de notre client qui nous accordent une plus grande confiance."

OUVRAGES

HQE™ INFRASTRUCTURES, UNE DÉMARCHE CERTIFIÉE PAR CERTIVÉA

La route agit pleinement sur l'environnement, la vie sociale et la vie économique des citoyens. Prendre en compte ces aspects est donc un enjeu primordial pour tous les acteurs de la construction et de la rénovation des infrastructures routières.



Ce qu'ils en disent en vidéo.

La certification HQE™ Infrastructures permet de recenser les questions que doit se poser le maître d'ouvrage soucieux de réaliser une approche prenant en compte le développement durable de son projet routier. Ainsi, il sera conduit à :

- faire l'inventaire des enjeux et des projets de territoire,
- mener une concertation approfondie,
- concevoir le projet pour obtenir une véritable performance environnementale,
- limiter les nuisances générées par le projet et considérer globalement ce dernier.

La certification HQE™ Infrastructures est la nouvelle dénomination et l'évolution de la certification Route Durable. Elle a été développée à l'initiative et avec la contribution experte et opérationnelle du Conseil Général du Nord et a été testée sur neuf opérations routières réparties sur l'ensemble de la France.



“Le référentiel permet de formaliser toutes les étapes du processus décisionnel, ce qui consolide les choix opérés par la maîtrise d'ouvrage et légitime son action.”

Olivier Mackowiak, Chargé de Mission “Route Durable” Conseil Général d'Indre et Loire



“La certification HQE™ Infrastructures apporte un cadre de travail précis, moderne et commun à tous. Une opportunité pour mobiliser les différentes équipes autour d'un objectif commun”

Séverine Charrier - Chef de projet - Conseil Général de la Vendée

LES PROJETS VISÉS

Axée ainsi sur les infrastructures routières dans un premier temps, HQE™ Infrastructures pourra s'adresser à tous les types d'infrastructures demain. Elle est applicable à tout type de projet quel qu'en soit la taille (exemple : déviation, reconstruction de chaussée, mises hors gel ou aux normes de largeur, nouvel axe routier, contournement, rocade, prolongement, mises à 2x2 voies...) ■



Pour en savoir plus :



PROSPECTIVE

LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : ARTICLE 4

Si la loi Grenelle n'avait retenu que BEPOS pour l'horizon 2020, la loi sur la transition énergétique met en avant les bâtiments à haute performance énergétique et environnementale.



Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

« Ce débat est, j'en conviens, très technique, mais aussi très important. Nous avons longuement débattu de cette question à l'Assemblée nationale. Je suis favorable aux amendements tendant à renvoyer à un décret la définition de ce qu'est un bâtiment globalement performant. Les interventions l'ont montré, il va falloir fusionner les deux

concepts (renvoi à bâtiment à énergie positive et haute performance environnementale) en cause pour parvenir à une seule définition, afin que les opérateurs puissent s'y retrouver.

Au départ, le texte cumulait les deux exigences pour tenir compte de la différence entre un bâtiment à énergie positive, qui, comme son nom l'indique, est essentiellement concentré sur une production d'énergie au moins égale à sa consommation et donc est un bâtiment à très grande efficacité énergétique – une notion effectivement définie dans le Grenelle de l'environnement –, et un bâtiment à haute performance environnementale. Ce dernier concept est beaucoup plus large, puisqu'il intègre l'empreinte carbone, la gestion de l'eau, des déchets, l'utilisation des matériaux, etc.

Le cumul de ces deux notions était justifié par le fait qu'un bâtiment peut être à énergie positive – imaginons un édifice avec une centrale photovoltaïque installée sur son toit : il va produire plus d'énergie qu'il n'en consomme et l'énergie supplémentaire produite sera revendue sur le réseau –, mais il peut en même temps être une véritable passoire thermique, avec notamment une empreinte carbone importante. C'est donc bien cette combinaison des deux critères, c'est-à-dire un bâtiment à la fois performant sur le plan environnemental et à énergie positive, que doit respecter la nouvelle génération des constructions. » ■

Extrait du compte rendu intégral des débats au Sénat du 12 février 2015 sur le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte. 

DU BÂTIMENT VERT AU BÂTIMENT DURABLE

Le dernier rapport du World Green Building Council intitulé « Health, Wellbeing and Productivity in Offices » démontre, bibliographie à l'appui, que dès lors que l'on prend en compte les bénéfices des immeubles de bureaux sur les salariés, il n'y a alors plus aucun doute sur leur retour sur investissement.

En effet, 90% des coûts d'exploitation des activités de bureaux sont des coûts salariaux. Il s'ensuit que l'absentéisme, ou quoi que ce soit qui impacte sur leur capacité d'être productif, devrait être une préoccupation majeure pour toute organisation. Offrir des bureaux sains et confortables peut donc avoir une répercussion financière importante pour les employeurs, de l'ordre de 1 à 10 par rapport aux économies d'énergie.

Il est important que les décideurs prennent conscience de ces enjeux, pour que la

demande ne soit plus seulement celle d'un bâtiment performant énergétiquement mais bien d'un bâtiment durable. La qualité de l'air intérieur, le confort thermique, le confort visuel, le confort acoustique, l'aménagement intérieur, les services aux occupants du bâtiment... sont aussi des priorités pour la santé et le bien-être des usagers. Pour ce faire, les acteurs disposent d'outils efficaces : HQE a depuis toujours, 50% de ses exigences qui portent sur le confort et la santé des occupants. ■



TERRITOIRE LE MAROC

“D’Agadir à Rabat en passant par Casablanca, le marché de la construction est très dynamique au Maroc et nous félicitons ces pionniers pour leur engagement en faveur du développement durable et du confort des utilisateurs dont ils font preuve à travers la certification HQE™.”

Corinne Block-Raguin, Directrice Exécutive de Cerway

UNIVERSITÉ INTERNATIONALE DE RABAT, UNE TRANSPOSITION RÉUSSIE DE LA HQE™ AU MAROC



Maître d'ouvrage : Foncière Université Internationale de Rabat
Architecte : Khalid Molato, architecte dplg

Le Maroc a engagé d'importants chantiers dans les secteurs de la construction, de l'infrastructure et de l'énergie, dont les objectifs sont de faire monter les compétences locales pour préparer les ingénieurs de demain et de proposer des formations adaptées. C'est dans ce cadre que le projet de l'Université Internationale de Rabat a vu le jour en 2010.

Entretien avec Zakaria Sadik, Chef de département HSE dans la Construction chez Bureau Veritas Maroc – Référent certification HQE™ (hors France)

Quelles étaient les exigences du maître d'ouvrage sur ce projet ?

Elles découlent en partie de celles d'organismes institutionnels, réglementaires et financiers.

L'État lui-même exigeait de porter attention aux ressources locales sur ce terrain agricole : l'énergie et l'eau. Il fallait minimiser l'impact du projet sur son site. De plus, des projets de loi sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ont été lancés depuis 2000 afin de réduire la dépendance du Maroc pour ses besoins en énergie,

importés aujourd'hui à 97%. Une charte environnementale est par ailleurs en cours d'adoption par le Parlement marocain. Le projet de construction de cette Université, programmé sur 5 ans, devait donc être adaptable à ces normes en devenir.

Enfin, concernant les organismes de financement, la Banque Marocaine de Commerce Extérieur (BMCE) est certifiée ISO 14001 et dans le cadre de cette certification, elle est tenue d'orienter certains fonds vers

des projets respectueux de l'environnement. Pour obtenir un prêt à taux bonifié, le maître d'ouvrage devait donc s'engager à répondre à certaines de ses exigences, parmi lesquelles la certification HQE™.

Dans la réalisation elle-même, comment ont été prises en compte ces exigences environnementales ?

Dans la phase conception, nous nous sommes attachés à minimiser au maximum le recours à des technologies coûteuses et énergivores. Soulignons qu'à ce jour, les pratiques qui découlent d'une démarche comme HQE™ n'existent pas au Maroc, les acteurs de la construction ne les connaissent pas et s'inspirent de règles basiques. Il a donc fallu entamer une sensibilisation des acteurs, c'était là le rôle de Bureau Veritas Maroc. Nous avons ensuite effectué une analyse du dossier de l'architecte pour permettre la faisabilité technique et économique du projet.

Dès que les orientations ont été données, nous avons commencé à travailler avec les entreprises suivant deux enjeux majeurs : mettre en œuvre des solutions conformément aux règles de l'art de la construction (nécessitant de la formation et du suivi sur le terrain, notamment sur des solutions d'isolation inexistantes au Maroc) et réaliser les travaux dans le respect de l'environnement, par le traitement des déchets notamment. Sur ce point, partant du principe que les personnes les plus à même de traiter les déchets d'un produit étaient les fabricants eux-mêmes, nous leur avons demandé de s'engager à assurer la traçabilité et le traitement des déchets dangereux. Ce projet pilote a permis aux intervenants de faire évoluer leurs équipes et de gagner en compétences. ■

LES POINTS FORTS DU PROJET :

- Totalement intégrée au projet architectural, une installation de panneaux solaires photovoltaïques recouvre une allée sur plus de 2.000m² et couvre 20% des besoins en électricité du campus de 138.000m².
- Éclairage assuré à 60% par la lumière naturelle, sinon le projet est 100% LED
- 34% d'économies énergie
- 36% d'économies d'eau (dont la récupération d'eaux pluviales)
- 50% d'espaces verts (2.500 arbres ont été plantés)
- Recours aux matériaux locaux (sauf produits techniques de type ventilation et climatisation)



TERRITOIRE

LE TOURISME RESPONSABLE

La station touristique de Taghazout Bay, située à 15 km au sud d'Agadir sur la route côtière entre Agadir et Essaouira, se développe sur 615 ha et borde l'arganeraie, patrimoine de l'Unesco. La SAPST (Société d'Aménagement et de Promotion de la Station de Taghazout), créée en 2011, a pris la main sur ce grand espace du littoral pour développer un projet de tourisme durable en accord avec une charte nationale et un engagement royal. Un challenge de taille pour un pays dont le tourisme représente la 2^e source de revenus.



Entretien avec Francesca Ricciulli,
Architecte dplg – Ingénieur MS MPC1
– Directeur Développement International
GREENAFFAIR – Responsable Cap
Terre Maroc de 2012 à 2014 – Référente
certification HQE™ (hors France)

La station se développe autour de deux golfs, plusieurs hôtels, de grandes opérations destinées au résidentiel, ainsi que d'autres équipements voués au développement économique de la région et à la valorisation de l'arganeraie et ses produits.

Il faudra plusieurs dizaines d'années pour mener à bien ce projet débuté en 2012. La première phase d'aménagement, qui concerne le premier golf, les immeubles résidentiels attenants, ainsi que les hôtels 4 et 5 étoiles et une médina, est en cours et sera achevée en 2017, soit 6 ans après les débuts de la programmation. Il faudra attendre 2020 ou 2022 pour voir aboutir la seconde phase.

En quoi ce projet est-il exemplaire en termes de développement durable ?

Au niveau de la programmation, la décision de la SAPST de lancer une "étude Développement durable" pour compléter ses propres études d'aménagement afin de respecter le site et d'engendrer une croissance économique était déjà novatrice. Conduite par CapTerre Maroc en 2012 en collaboration avec le sociologue et anthropologue Chakib Guessous, elle avait pour but de comprendre l'impact social, économique et environnemental du projet. Dans ce cadre, des entretiens avec la population locale, les élus et toutes les parties prenantes ont été menés.

Sur l'infrastructure elle-même, des mesures de protection de l'arganeraie ont été mises en place, en adéquation avec les études d'impact environnemental des écologues : création d'une pépinière, routes de contournement pour faciliter la circulation d'une commune à l'autre en évitant le littoral... Et l'une des premières actions de la SAPST



a été de cofinancer avec la communauté territoriale une grande station d'épuration, dans l'objectif d'utiliser l'eau assainie des communes limitrophes pour arroser le golf et planter des espèces adaptées au site.

Que pouvez-vous dire de la Certification HQE™ Aménagement du projet ?

Lors du premier audit en 2013, les phases de programmation et le suivi des premières approches ont été évalués dans le cadre d'une opération pilote pour tester l'applicabilité du référentiel à l'international. Validée cette étape, l'organisme certificateur Cerway est ensuite intervenu en juin 2014 pour auditer la phase 5 (avancement des chantiers, indicateurs concernant la construction des bâtiments sur place...). Un bilan plus global devrait avoir lieu l'année prochaine.

Cette certification permet au maître d'ouvrage de communiquer sur des engagements et des résultats en termes de développement durable de façon plus transparente étant donné qu'il a été audité par une tierce partie. Les différents outils de la certification HQE™ Aménagement, notamment la mise en place d'un système de management de l'opération, l'ont poussé à dépasser ses engagements initiaux et à en contrôler l'amélioration continue. Sur un projet qui va couvrir deux décennies, il est primordial de maintenir le cap et de se donner les moyens de le faire, tout en contrôlant les risques de dépassement budgétaire. La certification permet d'être plus efficace et d'avoir une vision plus globale de l'opération. ■

NOS PARTENAIRES TÉMOIGNENT

LE GROUPE SAINT-GOBAIN SUIT L'ASSOCIATION HQE DEPUIS 1996



Maurice Manceau

En visant à améliorer la qualité environnementale des bâtiments, HQE est aujourd'hui acceptée par l'ensemble de la filière comme une démarche incontournable à l'égard des générations d'aujourd'hui et de demain.

Saint-Gobain a d'ailleurs participé à son développement avec la Maison Saint-Gobain Multi-Confort (près d'Angers) qui a été reconnue en 2012 "Opération Pilote HQE Performance". Associant le savoir-faire d'une quinzaine de marques du Groupe, cette maison démonstratrice s'inscrit en pratique, à l'avant-garde de ce référentiel.

Elle démontre de façon claire, précise et réaliste que l'habitat de demain se pense et se construit dès aujourd'hui. Elle tire son succès des réponses qu'elle donne à des besoins réels : économies d'énergie, optimisation de la qualité de l'air, isolation thermo-acoustique et modularité des espaces dans une enveloppe budgétaire accessible pour tous.



Catherine Alcocer

Cimbéton soutient l'Association HQE depuis sa création, nous sommes en effet convaincus de la pertinence d'une démarche globale en matière de construction durable. HQE avec ses cibles et ses critères permet de moduler les efforts en fonction des projets et de leur destination. Construire durablement pour une école ou un hôpital par exemple ce n'est pas la même chose, les critères à observer sont différents.

Le formidable travail réalisé par les membres de l'Association HQE et Certivéa a permis à HQE d'étendre son domaine aux infrastructures et à l'aménagement et d'offrir des référentiels pertinents aux professionnels du secteur. L'approche multicritères d'HQE est un très



Patrice Hennig

Avec la RT2012, un cap a été franchi permettant d'améliorer considérablement l'efficacité énergétique des bâtiments, de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, de rééquilibrer le mix énergétique et de développer l'innovation... Nous allons probablement arriver au terme des progrès possibles mais un autre volet s'ouvre à nous, terrain de jeu naturel de l'Association HQE : celui de l'environnement.

Après avoir approfondi la performance énergétique, il faut effectivement s'intéresser à la performance environnementale et bien des points méritent d'être traités, avec des méthodes comme l'analyse du cycle de vie sur laquelle repose les travaux HQE Performance aux

Plus précisément, elle répond aux 14 cibles de qualité fixées par HQE Performance dont par exemple le confort hygrothermique ou la qualité de l'air.

Le confort hygrothermique est atteint grâce à une isolation très performante de l'enveloppe et une gestion efficace de l'énergie. En plus d'une isolation efficace des murs, des vitrages, du plancher et de la toiture, la performance de l'enveloppe repose sur une perméabilité à l'air maîtrisée.

La qualité sanitaire de l'air est quant à elle, assurée par la mise en oeuvre de solutions constructives peu émissives voire actives (revêtement à peindre Novelio® d'Adfors, technologie Activ' Air® de Placo®, laine minérale G3 d'Isover) permettant de prévenir les émissions de polluants à la source, par un renouvellement de l'air optimal (puits climatique Elixair avec ventilation double flux) ou par l'utilisation de peintures murales minérales sans solvants organiques et de meubles en bois non traité, sans colle ni vernis.

En s'inscrivant dans le projet d'innovation qu'est HQE Performance, la Maison Saint-Gobain Multi-Confort souligne toute l'importance de valoriser le respect et le confort de la personne dans l'habitat.

Maurice Manceau,
Directeur Habitat France Saint-Gobain



belle réussite amenée je le pense à connaître un développement international.

Le matériau béton, qui est leader sur le marché de la construction, est parfaitement légitime pour apporter son soutien à cette démarche qui encourage le bon sens et une vision globale de la construction durable.

Tout comme HQE, notre filière a la culture de l'obligation de résultats !

Catherine Alcocer,
Directeur Délégué à la Communication
et aux Relations Publiques – Cimbéton



quels nous participons de façon très régulière en tant que membre de l'Association.

C'est sans nul doute l'occasion d'adopter une approche plus globale du bâtiment en prenant en compte le territoire sur lequel il est implanté. Les collectivités territoriales auront, à ce titre, un rôle de plus en plus important à jouer pour fixer les exigences en matière de performance énergétique et environnementale.

Patrice Hennig,
Directeur de la Mission Efficacité Énergétique,
Affaires réglementaires et affaires publiques
France - GDF SUEZ Energie Europe



CITÉ MUSICALE DÉPARTEMENTALE DE L'ÎLE SEGUIN



Maitre d'ouvrage : Bouygues Bâtiments IDF
Architectes : Shigeru Ban Architects Europe – Jean de Gastines Architectes
Perspective : Atelier Lansac
Localisation : Boulogne Billancourt

CONTACTS



Association HQE : Plateforme de la construction et de l'aménagement durables créée en 1996, l'Association HQE s'est fixée pour mission de rassembler les acteurs pour :

- anticiper et initier la réflexion ;
- contribuer au développement de l'excellence dans les territoires et les pratiques professionnelles ;
- porter et défendre, du niveau local à international, l'intérêt général des acteurs.

Pour se faire, elle propose et fait évoluer les cadres de référence, mutualise les connaissances et incarne ses valeurs tant auprès des réseaux territoriaux que des instances mondiales.

L'Association HQE est reconnue d'utilité publique depuis 2004 et est propriétaire de la marque HQE.



CERQUAL, organisme certificateur de l'Association QUALITEL, pour le logement collectif en construction, en réhabilitation et en exploitation. www.qualite-logement.org



Certivéa, filiale du CSTB, pour la certification des bâtiments non résidentiels en construction, rénovation et exploitation et des territoires. www.certivea.fr



CÉQUAMI, organisme certificateur filiale de l'Association QUALITEL et du CSTB, pour la maison individuelle en construction et en rénovation. www.cequami.fr



Cerway, filiale commune de Certivéa et CERQUAL, opérateur unique de l'offre globale HQE™ hors de France pour tous les types de bâtiments, résidentiels ou non résidentiels, en construction, rénovation ou exploitation, ainsi que pour les opérations d'aménagement du territoire. www.behqe.com

Découvrez les modalités d'adhésions à l'Association HQE sur
www.assohqe.org